

Montréal, le 29 novembre 2018

POUR VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE

PAR COURRIEL

presidentcabinet@assnat.qc.ca

Francois.Paradis.LEVI@assnat.qc.ca

Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale et député de Lévis

Cabinet du président de l'Assemblée nationale

Hôtel du Parlement

1045, rue des Parlementaires

1^{er} étage, Bureau 1.30

Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Lettre de démission de Me Tamara Thermitus du poste de la présidence
de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse**

Monsieur le président,

Pour moi, la défense des droits de la personne et les droits des enfants est plus qu'un devoir et une responsabilité qui va au-delà de l'engagement, c'est une passion, voire même une vocation. C'est d'ailleurs ce qui explique en grande partie la raison pour laquelle j'avais accepté l'offre du gouvernement libéral de présider la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Avant cette nomination, j'ai passé une bonne partie de ma carrière à défendre les droits des plus démunis et à travailler pour que nos structures s'améliorent et permettent l'inclusion de toutes et tous. La façon dont nous traitons les personnes les plus vulnérables dans notre société est une question cruciale pour le Québec.

Lors de mon passage à la Commission, j'ai notamment dénoncé l'octroi d'avantages indus accordés à certains employés et la création de postes qui ne se justifient pas au sein de cet organisme public et qui ont été créés pour avantager certains employés aux dépens des contribuables, ce qui a été tu et ignoré à l'externe mais qui a provoqué de fortes réactions à l'interne.

Tenant compte des circonstances, je me vois dans l'obligation de me retirer de mon poste et je vous informe par la présente de ma décision de démissionner de mes fonctions de présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à compter de ce jour.

La question de la performance de la Commission est des plus préoccupantes malgré la présence d'employés dévoués. Il est fondamental qu'une réflexion en profondeur ait lieu sur celle-ci en tenant compte des modèles développés depuis 40 ans ailleurs au Canada et dans le monde. En espérant que mon passage à la Commission ait pu faire de la lumière sur la grande nécessité de changement dont cette organisation a besoin.

Je souhaite que la Commission devienne une organisation proactive, en mesure d'anticiper les enjeux et qu'elle puisse exercer un rôle accru et dynamique au sein de notre société, tout en ayant au cœur de sa mission et de ses actions la protection des personnes les plus vulnérables et la défense de celles recevant un traitement différentiel discriminatoire.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées,



Tamara Thermitus, Ad.E.

c.c. Madame Line Bérubé – ministère du Conseil exécutif
Secrétaire générale associée aux emplois supérieurs (Line.berube@mce.gouv.qc.ca)